



UNIVERSITÉ PARIS PANTHÉON-ASSAS

**U.F.R. : Institut d'Études Judiciaires (IEJ)
« Pierre Raynaud »**

Concours d'entrée à l'ENM Préparation générale

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

Cécile CHAINAIS et Édouard VERNY,

Professeurs de droit privé et sciences criminelles, codirecteurs de l'IEJ

DIRECTRICE DES ETUDES ENM :

Marie-Sophie BAUD,

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles

L'IEJ « Pierre Raynaud » propose une formation globale au concours, conçue pour permettre une progression harmonieuse et un travail efficace dans la perspective d'une préparation intensive au concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature. Nous accompagnons chaque étudiant ou étudiante dans les différentes étapes de la préparation au concours, depuis la préparation de l'admissibilité, jusqu'à l'admission, sur plus d'une année.

L'organisation de la préparation en trois sessions permet à chacun et chacune d'aborder le concours sereinement et efficacement, selon une progressivité raisonnée et organisée.

La préparation est ouverte à tout étudiant répondant aux conditions officielles d'inscription au concours.

Lors de son inscription administrative, l'étudiant ou l'étudiante choisira librement s'il veut suivre les travaux dirigés en présence ou à distance. Après un délai d'un mois, ce choix sera irréversible, sauf accord exceptionnel des responsables de la formation.

L'étudiant ou l'étudiante peut effectuer ses épreuves (entraînements et concours blancs) à distance ou en présentiel, selon sa préférence.

ENSEIGNEMENTS ET ENTRAÎNEMENTS

Enseignements	Volume horaire		Nombre de séances	Entraînements
▶ CULTURE GENERALE	164 heures	120 heures de cours	60 séances	5
		44 heures de TD	22 séances	
▶ DROIT CIVIL ET PROCEDURE CIVILE	122 heures	Cours- Droit Civil 40 heures	20 séances	5
		Cours- Procédure Civile - 40 heures	20 séances	
		Travaux Dirigés : 42 heures	21 séances	
▶ DROIT PENAL ET PROCEDURE PENALE	122 heures	Cours - Droit Pénal : 40 heures (20 h. en droit pénal, 20h. en droit pénal spécial)	20 séances	5
		Cours - Procédure Pénale : 40 heures	20 séances	
		Travaux dirigés : 42 heures	21 séances	
▶ DROIT PUBLIC	48 heures	Régime des libertés publiques : 16 heures	8 séances	3
		Droit administratif: 16 heures	8 séances	
		Droit constitutionnel : 16 heures	8 séances	
▶ NOTE DE SYNTHESE	14 heures	Méthodologie	7 séances	5

CALENDRIER PREVISIONNEL 2023 - 2024

PRE-RENTREE : jeudi 14 septembre 2023 – réunion 10h-12h – Centre Panthéon

L'année se déroule en trois grandes phases :

PHASE 1. MI-SEPTEMBRE / MI-AVRIL : la préparation proprement dite, composée de 3 périodes, composées respectivement de 7 semaines d'enseignement, d'une semaine de révision et clôturées par un concours blanc. **Des photocopiés** sont distribués au début de chaque session, correspondant au programme défini pour la session, afin d'offrir une base de travail et de révision.

Trois **concours blancs** sont **organisés « sur programme »** (par tiers), afin de permettre à l'étudiant d'assimiler progressivement le programme du concours.

Des **semaines de révisions** sont programmées afin de permettre aux étudiants d'assimiler leurs connaissances avant chaque concours blanc.

- **SESSION 1 : du 18 septembre au 19 novembre 2023**

- . 18 septembre-30 octobre : cours et TD [6 semaines]
- . 30 octobre au 5 novembre – semaine de révisions [Toussaint]
- . 6 au 12 novembre : cours et TD [1 semaine]
- . 13 au 18 novembre – 1^{er} concours blanc

- **SESSION 2 : DU 20 NOVEMBRE 2023 AU 4 FEVRIER 2024**

- . 20 novembre – 22 décembre : cours et TD [5 semaines]
- . 25 décembre 2023 au 7 janvier - vacances de Noël et révisions
- . 8 janvier-21 janvier 2024 : cours et TD [2 semaines]
- . 22 janvier au 28 janvier – Semaine de révisions
- . 29 janvier au 4 février – 2nd concours blanc

- **SESSION 3 : DU 5 FEVRIER AU 29 AVRIL 2024**

- . 5 février - 18 février 2024 : cours et TD [2 semaines]
- . 19 février - 25 février 2024 - vacances d'hiver
- . 26 février - 31 mars 2024 : cours et TD [5 semaines]
- . 1^{er} avril – 7 avril 2024 : semaine de révisions
- . 8 avril – 13 avril 2024 – 3^e concours blanc
- . 15 avril 2024 - vacances de printemps (début des révisions finales en vue des écrits)

PHASE 2. A PARTIR DU 2 MAI : PERIODE DE REVISIONS METHODOLOGIQUES ACTIVES :

Contenu, méthodologie, actualisation.

Dates prévisionnelles de l'admissibilité : 3 au 7 juin 2024 (dates non officielles, calquées sur 2023, à confirmer)

Semaine consécutive aux écrits (10-17 juin, à confirmer) : repos bien mérité !

PHASE 3. JUIN / NOVEMBRE : une PERIODE DE PREPARATION AUX EPREUVES D'ADMISSION :

. *Début juillet : mise à disposition de photocopiés pour la préparation des épreuves techniques orales*

. *24 août - 15 novembre : entraînements individuels aux oraux de culture générale et de mise en situation devant un jury composé de 3 personnes*

. *24 août - 20 octobre : entraînements individuels oraux techniques, ainsi qu'aux oraux de langue*

Inscription

Frais d'inscription 2022/2023 (à titre indicatif) : 883€

Pour déposer une candidature, rendez-vous sur notre site à partir du 13 mars 2023 : candidatures.u-paris2.fr

Pour rappel : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.



<https://iej.u-paris2.fr/fr>



<https://twitter.com/AssasIEJ>